

<https://www.paris-normandie.fr/id466701/article/2023-11-15/pres-de-rouen-pourquoi-le-sta...>

Par Paris-Normandie

6 min read

Près de Rouen, pourquoi le stationnement devant l'école d'ingénieurs du Cesi est-il devenu anarchique?

Le stationnement devient anarchique aux abords du Cesi, l'école d'ingénieurs de Saint-Étienne-du-Rouvray. Les véhicules s'accumulent entre les arbres et les fossés. Les étudiants invoquent des places insuffisantes et une offre de transport inadaptée. La Métropole considère que le site est bien desservi.



Le stationnement est devenu un vrai problème aux abords du Cesi - PN



Publié: 15 Novembre 2023 à 19h30 Temps de lecture: 3 min

C'est un triste spectacle pour les automobilistes de l'avenue Isaac-Newton à Saint-Étienne-du-Rouvray. Chaque matin, des véhicules sont garés un peu partout, comme ils le peuvent. Entre les arbres, sur les sorties de secours, dans les fossés, tous les recoins sont utilisés par les conducteurs.

Vidéo. La Ville de Rouen met en place un barrage filtrant les soirs de match des hockeyeurs

Enzo Levasseur, vice-président du Bureau des étudiants du Cesi et actuel secrétaire générale de la Fédération des étudiants rouennais (Feder) l'admet, le stationnement est difficile aux abords de l'école. « *Le parking est au maximum de sa capacité et il ne peut pas être étendu. Il y a bien des places réservées pour le covoiturage mais les étudiants ne le pratiquent pas beaucoup* », regrette-t-il. Le sujet a été abordé au sein de l'école. « *Nous avons travaillé sur un plan de déplacement. Le problème, c'est que les transports en commun ne sont pas adaptés. On nous avait parlé d'un prolongement de la T4, mais nous n'avons plus eu de nouvelles.* »

Prolongement de la T4 ?

Un prolongement de la T4 est-il à l'ordre du jour ? L'option avait été envisagée en 2013 mais abandonnée en raison du coût jugé trop important au regard du gain de fréquentation attendu. En attendant la Métropole considère que l'offre actuelle est satisfaisante.

« *Le CEesi est localisé à proximité du terminus du métro Technopôle, à 6 minutes de marche. Le technopôle du Madrillet est desservi par la ligne de métro, le F6 et le Noctambus et le trajet depuis le Théâtre des arts est d'environ 26 minutes* », avancent les services de la Métropole qui indiquent toutefois qu'« *afin d'améliorer le confort des*

usagers, les arrêts de bus Technopôle devraient être prochainement équipés d'abribus ».
La collectivité ne ferme toutefois pas la porte à une extension de la ligne. « *Dans le cadre d'études de développement du réseau de transport en commun à moyen terme, c'est-à-dire à horizon 2035, la pertinence de ce prolongement va être réexaminée. »*

« Nous allons passer aux sanctions »

Joachim Moysse, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, reconnaît sans détour le problème : « *La Métropole a fait le choix de limiter le stationnement sur l'espace public et les parkings privés ne peuvent absorber les voitures »*, regrette-t-il. La Ville a d'abord cherché à faire de la pédagogie. Elle s'apprête désormais à sévir. « *Depuis un an, j'ai demandé à la police municipale de faire de la prévention, nous allons maintenant passer aux sanctions »*, indique-t-il. La fin de l'impunité pour les conducteurs indécents ?

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Saint-Étienne-du-Rouvray_\(Seine-Maritime\)](#)

Generated with Reader Mode